



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MONT CHARVIN, 125 PLACE GAMBETTA FAVERGES 74210 FAVERGES SEYTHENEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M DAVID HOURIEZ, représentant de la société 3L PROPRETE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 116 C RUE DU 11 NOVEMBRE 73400 UGINE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M DAVID HOURIEZ	50	500 €
MME LAETITIA HOURIEZ	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Crédit Mutuel
CAISSE DE MONT CHARVIN
Bureau de Faverges Seythenex
125 PL. GAMBETTA 74210 FAVERGES
TEL 04 79 31 56 89
02414@creditmutuel.fr